



CHU

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

MONTPELLIER

INVITATION

PRESSE

Invitation Presse

Prix Jean Minvielle 3ème édition

Le Prix Jean Minvielle est une cérémonie de remise de prix décernés à des jeunes usagers en psychiatrie pour les encourager dans leurs projets de vie au sein du Centre de Rétablissement et Réhabilitation (C2R) Jean Minvielle du CHU de Montpellier.

Jeudi 20 novembre 2025 à 15h

Cette année, six projets seront récompensés :

Autonomie et mobilité

- Inscription au permis de conduire pour gagner en indépendance et mobilité
- Entretien d'un véhicule pour faciliter les déplacements

Formation professionnelle

- Achat d'un ordinateur nécessaire à une formation en école de musique
 - Reprise d'un CAP Esthétique avec l'objectif d'exercer dans ce domaine
 - Achat de matériel de musique pour des prestations en live dans la poursuite d'un projet artistique
- Inscription à des cours de danse pour reprendre une activité sportive et améliorer l'estime de soi.

Comme les années précédentes, les lauréats du Prix Jean Minvielle seront présents pour recevoir leur dotation, ainsi que le jury, la famille Minvielle et l'équipe du C2R.

Hôpital La Colombière
Centre de Rétablissement et de
Réhabilitation Jean Minvielle

39 avenue Charles Flahault
Montpellier

(Plan en PJ)



Jeudi 20 novembre 2025 à 15h



Contact presse :
CHU de Montpellier
presse@chu-montpellier.fr
Louise POTREL
Attachée de presse
06 71 60 72 62
06 65 84 98 01



Le centre de rétablissement et de réhabilitation (C2R) Jean Minvielle est un centre spécialisé dans l'accompagnement du rétablissement personnel de personnes de 16 à 30 ans atteintes d'une maladie psychique. Il développe, depuis maintenant huit ans dans un pavillon de l'hôpital de la Colombière à Montpellier une approche novatrice de soin où les patients sont au centre de tous les protocoles grâce à des collaborations sur mesure.

► Alexandre de Connor, responsable du Centre, et Natacha Salinier, cadre de santé, sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce Prix ainsi que sur l'activité du C2R et, si souhaité, vous mettre en contact avec la famille Minvielle.

Le Professeur Jean Minvielle (1925-1971)

« Le Professeur Jean Minvielle, décédé en 1971 à l'âge de 46 ans, était Chef d'un Service psychiatrique important au sein du CHU de Montpellier. Il avait su s'intéresser aux aspects sociaux de la psychiatrie en développant un service libre de psychiatrie, en expérimentant et en mettant en pratique divers types d'hospitalisations à temps partiel, en facilitant la mise au travail des malades mentaux et en s'intéressant plus particulièrement aux multiples problèmes soulevés par l'alcoolisme, aussi bien dans le cadre hospitalier qu'en dehors de celui-ci, par l'intermédiaire du Comité Régional de lutte anti-alcoolique, dont il était le Président. Soucieux de développer toutes les formes de prévention et d'aide à la Santé mentale de l'adulte, ses dernières préoccupations dans ce domaine étaient la réalisation d'un foyer de post-cure et la création d'un service « S.O.S. Amitié ». » (Extrait du Journal de Médecine de Montpellier – Janvier 1972)

Les Prix « Jean Minvielle »

En 2021, à l'occasion des cinquante ans de son décès, Mme Minvielle, séduite par l'approche du C2R, a proposé au CHU de Montpellier de créer un Prix « Jean Minvielle » destiné à accompagner financièrement les projets d'insertion des jeunes patients du C2R, qui porte le nom de son mari.

Lors de l'édition 2022, en présence de Mme Dombre-Coste, première adjointe au maire de Montpellier, et de Mr François Berard, Directeur Général du CHU et Président du Fonds Guilhem, les prix ont été décernés à cinq jeunes pour un montant global de 5 000 € destiné à des projets de gains d'autonomie et des formations.

La réalisation d'une fresque moderne de style Street Art par l'artiste montpelliérain ASTO (LineUp Urban Art) dans les locaux du C2R a complété la dotation du Prix.

Lors de l'édition 2024, les prix ont été décernés à sept jeunes pour un montant global de 4 500 € destinés à des projets de gains d'autonomie (principalement participation aux frais de permis de conduire), de formation en informatique, d'un stage en vue d'obtention d'un CAP Bijouterie-Joallerie et de participation aux frais d'enregistrement d'un disque en studio par une jeune femme musicienne, chanteuse et compositrice.

Le jury du Prix est constitué de Mme Minvielle, de membres de sa famille et de représentants du Fonds Guilhem. Les projets sont présentés par le responsable du C2R sur propositions de son équipe.

Le Fonds Guilhem

Le fonds Guilhem du CHU de Montpellier a été créé pour renforcer l'appel à la générosité et soutenir les initiatives innovantes qui façonnent l'avenir de la médecine, permettent d'améliorer la prise en charge des patients et de développer des projets ambitieux qui répondent aux défis de la santé de demain afin que chaque patient bénéficie des meilleurs soins possibles. <https://fondsquilhem.fr/>